



*Du gros grain
au grain fin,*
**Cru de chêne,
cru de vin**



Crédit photo : Vincent Nadallic

Certaines créations sont plus dépendantes que d'autres de tous les maillons qui en forgent la chaîne. Il en est ainsi du vin pour lequel le cépage ou le terroir de production auront tout autant d'importance que le tonneau dans lequel il vieillira.

Le tonnelier, véritable «chercheur d'arômes», fut de tout temps un rouage essentiel de la vinification.

Les tonneliers Français achètent principalement leur matière première à partir des forêts domaniales (gérées par l'état). Celles-ci, depuis Colbert, sont rigoureusement exploitées en s'assurant de la bonne régénération naturelle. Il n'y a donc aucune possibilité pour les tonneliers d'utiliser des chênes de moins de 150 ans d'âge car l'état est le garant de nos forêts, celles-ci devant remplir à la fois les fonctions d'espace de vie, de poumons de la nation, de réserve biologique et de rôle économique.

Une cinquantaine d'entreprises de tonnellerie sont en activité en France. Quarante six d'entre elles sont adhérentes à la Fédération Française des Tonneliers et communiquent sous le nom de «Tonneliers de France».

Des forêts, objet de toutes les attentions

Les tonneaux sont fabriqués en bois de chêne. Les professionnels recherchent une





qualité qu'ils mesurent par l'observation du «grain» : c'est à dire le bois de cœur, composé de tissus morts et riches en qualités gustatives. L'absence de nœuds ou de picots épars, la faible présence d'aubier et de cernes fins représentent les caractéristiques idéales pour obtenir un bon grain.

Ainsi, seules les essences les plus susceptibles d'améliorer la qualité du vin, sont conservées.

Il est donc intéressant de comparer les futaies. L'une de grain fin, la forêt de Tronçais dans l'Allier, et l'autre de grain plus grossier en Limousin.

Le Limousin est une région de chênes sous taillis, sous futaie et de bois d'accroissement très large, sur un terrain primaire, proche de la région de Cognac qui en est grande consommatrice.

Les 10 583 hectares de la forêt domaniale de Tronçais, sont, pour leur part, l'une des zones productrices les plus importantes de chêne «rouvres» : variété la plus favorables à l'oxydation des vins.

Tonnellier, entre intuition et passion

Les tonnellerie sont issues d'ateliers artisanaux à l'histoire ancienne et riche. Certaines se sont regroupées, d'autres ont été rachetées, d'autres encore sont toujours aux mains des familles fondatrices. Dans tous les cas, le savoir faire ancestral s'est transmis soit de père en fils, soit par le biais des écoles (3 écoles : Bourgogne, Bordeaux, Charente, préparent des jeunes au CAP de tonnellier), soit par le biais de l'apprentissage ou de stages.

«Les tonnellerie font appel en général, pour le personnel de production, à des personnes alliant de solides qualités physiques, de courage, et des capacités de réflexion et de bon sens pour "jauger" la capacité de la matière à devenir de très bons fûts. Et le véritable tonnellier ne peut se départir d'intérêt pour le matériau bois et bien sûr le vin. Chez le chef d'entreprise, ce point est transcendé pour devenir passion !» relève Jean-Marcel Jaéglé, Président de la FFT. *«Le tonnellier cultive en permanence la dualité entre tradition et modernité en respectant les règles fondamentales du métier tout en se tournant résolument vers l'avenir. Ancré sur ses 2 000 ans d'histoire, il sait regarder autour de lui et étudier l'évolution du monde»* ajoute t-il en rappelant que 70% des fûts français sont exportés.

Pénétrer le cœur du bois

Le marché du fût est un marché de niche. Seuls 2 à 3% des vins produits dans le monde sont véritablement élevés sous bois. Ceci limite considérablement les vellétés des tonnelliers à augmenter leur production d'une façon exponentielle. Si la surface des vignes se développe dans certaines contrées (Chine), elle diminue dans d'autres (Australie) tout en restant assez stable en Europe. L'augmentation constante de la consommation mondiale de vin (2% par an) laisse supposer un accroissement des besoins mais ceux-ci restent minimes. 90% des besoins de la tonnellerie Française sont assurés par l'Office National des Forêts.

La majorité des achats se fait pendant les grandes ventes d'Automne organisées dans les différentes régions forestières françaises et qui

se pratiquent sous forme de soumission.

Pendant l'été qui précède les ventes, les acheteurs reçoivent le «catalogue» de l'office. Celui-ci fait état des différents articles proposés par l'office dans chaque forêt. La fiche signalétique de chaque article indique le nom de la commune, les numéros des parcelles forestières et leurs limites, le mode de peuplement, ainsi que la surface et le nombre d'arbres. Sont ensuite répertoriés les arbres par essence et diamètre. Enfin l'ONF indique le volume de bois disponible par essence.

Muni de ce document les exploitants forestiers, les scieurs, les merrandiers et les tonnelliers pourront visiter les différents articles proposés dans chaque forêt et procéder à leur propre estimation.

Forts de cette estimation, les soumis-sionneurs iront donc aux ventes pour essayer d'acquérir les lots qui correspondent à leurs activités. Cependant le nombre d'acheteurs, la forte demande en bois, le volume limité que met l'ONF chaque année pour assurer la pérennité de nos forêts entretient une certaine fébrilité lors des séances et rendent le cours du chêne très inflationniste.

Ce qui fait conclure à Jean-Marcel Jaéglé que *«notre activité est indissociable de la notion de temps. Les tonnelliers perdraient leur âme et leur crédibilité si tout à coup ils se mettaient à raccourcir la vie des arbres, le séchage de leur merrain sur parc et qu'ils demandaient à leurs clients d'élever leur vin plus rapidement».*

Marie-Luce BOZOM ■